

Compte rendu de la réunion publique du Conseil Municipal de HAUTEFORT-SAINT AGNAN
Le Lundi 21 Juin 2010 à 20h30, Salle du Conseil Municipal, Hôtel de Ville.

Membres présents : Yves MOREAU, Jean-Louis PUJOLS, Paul-Emmanuel MOULIN, Philippe MOUSSEAULT
Josette LAGORCE, Sylvette FORT, Denise BOISSET, Nadia HISSIER, Danielle GRANDCOIN, Michèle RAVALAIS, David
CHABASSIER, Camille DUBOIS, Albert POUMEAUD, Jean-Bernard DESMAISON,

Absents : Nadine ELOI, pouvoir à Yves MOREAU

Public : néant

Secrétaire administrative : Sandrine DELTEIL

Secrétaire de séance : Jean-Louis PUJOLS

Nomination de 6 personnes pour Jurés d'Assises 2011 : fait par tirage au sort → HERPIN Marie-Agnès, PROST Nelly, LIMAO
Geneviève, MOULIN Paul-Emmanuel, RAVALAIS Michèle, KEIFLIN Béatrice.

Aménagement Rue Betran de Born : le Conseil Général prendra en charge la bande roulante et le stationnement.
Le FISAC octroie à la commune 80.512,00 €uros de subvention.

Contrats d'objectifs : 27% de subvention au lieu de 30 % pour le chauffage de l'Eglise de Saint Agnan.

ADIL 24 : demande de subvention de 150,00 €uros → voté à l'unanimité

Mur des fusillés au cimetière de HAUTEFORT : Demande pour ajouter un nom à la liste → HESS Samuel → Voté à l'unanimité

Boulazac-Basket Dordogne : comme la saison passée la commune vote une subvention de 1000,00 €uros et reçoit en contrepartie
4 places à l'année et deux soirées pour deux groupes au choix (utilisées par l'USH et l'Amicale laïque l'an dernier) → Voté à l'unanimité.

Liaison piétonne Hautefort-Saint Agnan : le dossier est engagé. Les demandes de subvention sont effectuées.

Rachat de chemins ruraux : 3 dossiers sont présentés par Mr Le Maire : Au buisson, à la Maligne et un échange à l'étang du
Coucou → Voté à l'unanimité.

Ancienne Gendarmerie : décision est prise de'utiliser les anciens bâtiments techniques pour les associations qui ont besoin de
locaux. Le Club des 2 Clochers aura une pièce, l'Amicale Laïque pourra stocker son matériel et RALPH (Retour à la première hypothèse
pourra disposer d'un bureau. Enfin, les Restos du Cœur viennet s'installer à Hautefort et aura également un local adéquat. DE petits
travaux doivent se faire en régie pour une mise à disposition à l'automne.

Communication : présentation du nouveau site Internet, du nouveau logo et du nouveau BIM.

Terrain à St Agnan dit « Dupuy de St Léger » : estimation des domaines à 57.000,00 €uros.

Voirie : la société COLAS a été choisie pour effectuer les travaux route des Borderies et à Leymongédie. Côté : 39.856,08 €uros ht.

Groupe scolaire : 53 enfants inscrits en maternelle et 53 en primaire pour la prochaine rentrée, à ce jour.

Préparation de l'inauguration : organisé par Philippe MOUSSEAULT. Tous les membres du Conseil Municipal participent ainsi que
les employés communaux et des bénévoles. Une grande journée est attendue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 23h.